



n°11

Juin 2014

- Editorial p.1
- Assemblée générale du 8 juin 2013 p.2
- Le dernier Conseil d'Administration p.4
- L'appel des 24 et le forum p.5
- Préparation des deux A.G. du 25 oct. p.7
- La réunion des cours 1973 & 1964 .. p.10 & 12
- Souvenirs de nos anciens p.14
- La restauration du collège p.16
- Bulletin-réponse & Invitation aux AG ... encarts

Le 20 mai fut pourtant une belle fête !

Certains éditoriaux sont difficiles à écrire, celui-ci en est un.

Que dire aujourd'hui à des membres d'une Amicale de bientôt 125 ans, s'ils ne sont plus qu'une petite centaine à se manifester ?

Que dire aux cinq cents autres qui regardent d'un œil curieux l'état de cette association se dégrader petit à petit sans réagir ? Bientôt 2 000 « vues » sur le Forum de notre site et seulement 12 messages postés !

Que faire puisque nous n'avons même plus accès à notre collège pour nous y retrouver ponctuellement ?

Que faire puisque le propriétaire 2IDE et son seul locataire l'EPIDE, même s'ils n'ont pas pour vocation de faire vivre l'ensemble des bâtiments, ne se préoccupent que de les garder à l'abri des intempéries et de l'usure du temps ?

Comment interpréter le silence des partenaires institutionnels à mes propositions de rebondir avec un Club d'entreprises mécènes ?

Éditorial

Patrick Tesson
Président



Gravir une côte, une montagne est éprouvant, mais l'énergie est disponible, car on sait qu'on va découvrir un autre paysage, de nouvelles perspectives. Si la côte est trop longue, si le col est trop haut la tentation de renoncer grandit à mesure que les ressources s'épuisent.

J'ai aujourd'hui l'impression que derrière les nombreuses côtes que nous avons grimpées ces dernières années, et alors que nous croyons à chaque fois arriver au haut, nous découvrons une autre montée encore plus rude ... et le mauvais rêve du chemin qui débouche brutalement sur le vide devient insistant.

Et pourtant ! Tu seras sans doute surpris lorsque tu découvriras aux pages 12 et 13, la belle réussite du rassemblement du cours 64 à l'occasion de son jubilé le 20 mai dernier. Des moments de joie, de recueillement, de partage, de bonheur de vivre pour tout dire !

En prévision des décisions à prendre le 25 octobre en AG extraordinaire, il est grand temps que tu t'exprimes sur le Forum... sinon – au-delà de la menace, c'est une réalité – cet éditorial et cette Lettre de Liaison risquent d'être les derniers.

L'assemblée générale du samedi 8 juin 2013

L'accueil et la messe

Heureux cette vingtaine d'Anciens qui se sont retrouvés, sur le parvis de l'église de Combrée, le samedi 8 juin, sous un soleil timide, pour assister à la messe avant cette fête des Anciens 2013. L'office célébré par le Père Jean REULLIER fut plein de ferveur et de recueillement. Nous avons tous eu une pensée particulière pour le chanoine PATEAU. Comme à son habitude, la messe s'est terminée avec le cantique à la Vierge Combréenne dirigé par Robert GAEREMYNCK, cours 1945.

Visite au collège

Ensuite, toute cette petite troupe a été accueillie devant le perron du Collège par le Directeur de l'EPIDE, M. Pierre Yves MARION de PROCE. Chacun de nous a pu constater la qualité des travaux réalisés sur la façade du bâtiment de la cour des moyens et du pignon Est. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire, mais l'opération de restauration des bâtiments est commencée et doit se poursuivre. Toutefois des questions restent en attente de réponses concernant la destination de certains bâtiments. Evidemment, en se promenant dans la cour des moyens, beaucoup de souvenirs revenaient dans chacune de nos mémoires.



Le repas

Après ce moment de nostalgie, nous nous sommes dirigés vers l'Auberge de l'Ombree à Bel Air pour y déjeuner et assister à l'assemblée générale.

A l'apéritif, M. le maire de Combrée, Jean-Louis ROUX, nous souhaite la bienvenue, nous rappelle tout l'attachement que la commune porte au Collège ; il souhaite être un acteur du développement de cet ensemble en complément des propositions de l'Amicale. Il fait savoir que la commune est très intéressée par l'acquisition de l'ex-maison du Directeur pour en faire des logements.

Au cours du repas, tous les convives font honneur à la qualité des mets et les nombreux souvenirs échangés prolongent la durée du repas si bien que la réunion prévue à 15h commence avec un certain retard.

L'Assemblée Générale

La séance est ouverte par le Président avec un rappel de la situation présente de l'Amicale. Actuellement 142 anciens et amis ont payé leur cotisation, soit autant que l'an dernier à la même période ; un rappel sera lancé après les congés. Pour l'Assemblée Générale, 19 sont présents et 111 ont donné pouvoir soit 80% des cotisants est représenté : le quorum est largement atteint. Le Président salue le doyen de l'assemblée René FOLLENFANT (cours 1939) et le benjamin Bruno NICOLAS (cours 2004).

Il annonce le départ de 3 anciens du CA, le Chanoine PATEAU (cours 1929), Etienne CHARBONNEAU (cours 1965), Benoist MARY (cours 1975) et l'arrivée de 2 nouveaux membres Jean-Baptiste NICOLAS (cours 2004) et Isabelle Paumard-Veuge (cours 1985).

• Rapport moral et d'activité du Président

- Le Président convie tous les anciens à consulter le nouveau site internet de l'Amicale qui est maintenant opérationnel, (amicalecombree.fr) et qui comprend 3 rubriques :
Combrée hier – Combrée aujourd'hui – Combrée demain,
Ce site a été réalisé avec la participation d'un opérateur Jérôme Devaux et aussi plusieurs anciens compétents et dévoués : Jean-Louis BOULANGÉ (c. 1964), Jean-Jacques CARRÉ (c. 1968) et François de Montblanc (c. 1983)
- Le Président fait le point sur les bâtiments : une première phase de restauration de certaines façades du collège a été réalisée en 2012 pour un coût de 700 000 €, une seconde opération est prévue en 2013 qui permettra la reprise et le ravalement du pignon sud-est de la façade principale, la mise hors d'eau du bâtiment central, de la chapelle et du dégagement du préau, pour un montant de 600 000 €.
- Le projet envisagé un moment pour l'acquisition de l'ex-maison du Directeur est abandonné pour deux raisons : le propriétaire l'ide ne peut pas vendre à l'Amicale cette maison sous la forme d'un bail emphytéotique et la commune de Combrée est intéressée par l'achat de cet immeuble pour le transformer en habitat social.

○ Combrée demain

Le projet des Classes de Citoyenneté est mis en attente car la conjoncture économique et politique actuelle ne permet pas d'envisager rapidement et sérieusement le développement de cette initiative.

La mise en place d'un Club des Entreprises Mécènes pour Combrée est à l'étude avec la participation de la Fondation du Patrimoine. Un appel sera lancé par des Anciens Patrick DANSET (cours 1973) et Bruno de l'ESPINAY (cours 1972) pour activer leur réseau auprès des chefs d'entreprises, consultants et professions libérales. Mais préalablement des contacts sont à prendre pour développer une école des métiers de la bouche. Zide et son Directeur Laurent Forestier sont très attentifs au soutien qu'il apporte à l'Amicale dans ce domaine.

L'Amicale reste une force de proposition et de réflexion pour porter des projets assurant la pérennité et l'esprit de Combrée. Elle peut faire du lobbying compte tenu de son potentiel de contacts.

• **Rapport financier du Trésorier**

Le Trésorier Didier VIEL (cours 1965) présente le rapport financier de l'exercice comptable 2012. Le compte de résultat et le bilan figuraient dans la lettre de liaison n° 10 de l'Amicale.

L'année 2012 se situe dans le prolongement de 2011, presque un même montant en dépenses et en recettes et un solde positif en fin d'exercice. Les recettes s'élèvent à 10 497,06 € et les dépenses à 7 138,54 € avec un résultat de + 3 358,52 € qui sera affecté aux fonds propres. Le bilan s'équilibre à 82 818,96 € avec à l'actif des disponibilités à hauteur de 54 911,25 € et au passif des fonds propres associatifs à 37 700 €. Un point est fait sur le début de l'année 2013 avec 142 anciens cotisants, 50 donateurs et la vente de 24 livres « Deux siècles d'Histoire de Combrée » ainsi que 13 DVD du bicentenaire.

Suite au décès du chanoine PATEAU, la contribution financière de 6 250 € qu'il avait faite à l'Amicale pour assurer ses frais d'obsèques a été utilisée ; et en accord avec la famille le solde non employé reste acquis à l'Amicale, cela représente 1 711 €. Un grand merci à sa famille.

Les membres présents votent à l'unanimité les rapports du Président et du Trésorier. Le Conseil d'Administration sera convoqué à l'automne prochain avec l'élection du Bureau.

La séance est levée à 17h30.

Le rapporteur Didier Viel

Cours 1973 : 12 avril 2013



Cours 1964 : 20 mai 2014



À vous d'organiser des réunions de cours : au final que de plaisir !

Les photos de classes toujours à votre disposition

Ceux et celles qui sont passés au collège lors de son bicentenaire ont pu voir la « GRANDE FRESQUE » avec toutes les photos de classes disponibles, soit environ 40 000 visages d'élèves.

Cette banderole de 140 m de long (le tour des cloîtres) a été réalisée avec les documents des anciens et grâce aux archives départementales de Maine et Loire. Toutes ces photos ont été numérisées. Certaines sont sur le site de l'Amicale et téléchargeables en direct. Pour les autres, demandez (par courrier ou courriel) à Jean-Louis Boulangé (cours 1964) de vous les adresser par courriel ou sur un CD/DVD... et c'est gratuit. Notez que les archives de l'Amicale contiennent d'autres photos que celles des classes. Et bien évidemment l'Amicale recueille avec intérêt tout document de ce type (les originaux sont renvoyés dès qu'ils ont été scannés).

Conseil d'Administration du 16 novembre 2013

Etaient présents : Guy Bernier, Jean-Marie Drapeau, Robert Gaeremynck, Xavier Perrodeau, Jean-Baptiste Nicolas, Maurice Augeul, Olivier Beauvais, Michel Martinot, Jean-Louis Boulangé et Patrick Tesson.

Etaient excusé(e)s : Jean-François Rod, Didier Viel, Jean Taufflieb, Marie Jo Abline, Mireille Demeinex, Benoist Mary, Patrick Danset, Loïc Dusseau.

Etaient absents : Mickaël Gouin, Isabelle Paumard-Veuge, Jean Tortiger, Jean-François Ploteau.

Le Président ouvre la séance à 10h et le Conseil accepte l'ordre du jour suivant :

- L'élection d'un nouveau Bureau est-elle possible ce 16 novembre ? Faut-il un Bureau provisoire ?
- Faut-il convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire ?
- Si oui, trois options possibles :
 - Limiter les buts de l'Association à deux et revoir nos statuts :
 - 1) « regrouper ses adhérents en vue de maintenir entre tous des contacts amicaux et, si besoin est, un soutien moral et matériel. »
 - 2) « entretenir la mémoire de l'Institution Libre de Combrée. »
 - Dissolution de l'Amicale. Qui ne peut être prononcée que par les $\frac{3}{4}$ au moins des membres présents.
 - Redéfinir complètement les objectifs de l'Association en tenant compte des réalités et des besoins locaux. L'association se transforme complètement et devient : « l'Amicale des Amis de Combrée ».
- Envoi d'une Lettre de Liaison « Spéciale info » à toutes nos adresses, pour préciser la situation et indiquer les orientations définies le 16 novembre.
- Ouverture d'un FORUM sur notre site pour permettre le débat sur ces options.
- Les 50 ans du cours 1964. Rencontre en préparation pour 2014.
- Les objets stockés dans la chapelle.

Présentation et débats

Patrick Tesson fait un état des lieux de la situation actuelle, il rappelle que les adhésions -152 actuellement- sont en baisse de 25% par rapport à l'année dernière. Par contre les finances n'ont paradoxalement jamais été aussi hautes avec plus de 50 000 € sur divers comptes. Il confirme sa démission de la Présidence en ne regrettant nullement ce qui a été réalisé depuis ces cinq dernières années, mais annonce qu'il veut mettre aujourd'hui son énergie et son temps au service du lancement et de l'animation du « Club des Entreprises Mécènes pour

Combrée ». Il avait demandé un entretien avec Monsieur Forestier Directeur de Zide afin de faire le point sur les actions envisagées en mai-juin. Celle-ci s'est transformée en un déjeuner à l'Auberge de l'Ombrée le 6 novembre, en présence de Jean-Louis Roux maire de Combrée, un représentant de l'EPIDE, le responsable du cabinet Parisien qui supervise les études pour les travaux, Geneviève Charbonneau, amie de l'Amicale (présente à sa demande) et Jean-Louis Boulangé pour le seconder. Nous avons, une fois encore, constaté qu'en dehors des propositions faites par l'Amicale rien ne bougeait, si ce n'est des travaux d'entretien et de sauvegarde sur les bâtiments réalisés avec soin par Zide. M. Forestier a expliqué que ses seules missions étaient de recevoir le fruit de la location à l'Epide d'une partie du bâti et de sauvegarder le reste des bâtiments ; par contre il n'a pas vocation de chercher des occupants pour les trois quarts restant des bâtiments ; par contre il accueillera tout investisseur susceptible d'utiliser ce bâti.

Patrick Tesson ne voulant pas être comme il l'affirme « le dernier Président de l'Amicale » propose de prendre le temps – une année - pour lancer un grand débat auprès des anciens (membres ou non de l'Amicale) en utilisant un forum sur le site de l'Amicale, avant de prendre les décisions qui s'imposeront.

Un débat serein se déroule ensuite entre les membres sur la question centrale : l'Amicale a-t-elle encore un avenir avec ses trois missions actuelles ?

- permettre de garder un lien entre tous les anciens élèves (qu'ils soient à jour ou non de leur cotisation !) et donner ainsi à ceux qui le désirent la possibilité de se retrouver occasionnellement ;
- participer au sauvetage du patrimoine ;
- installer à Combrée un lieu de mémoire sur le site afin que tous les usagers des générations à venir puissent connaître son histoire.

Le Conseil d'Administration décide :

1. Dans l'urgence, il nomme une commission composée de Guy Bernier, Jean-Baptiste Nicolas et Jean-Louis Boulangé de négocier avec le Directeur du Centre EPIDE le déménagement des objets stockés dans la chapelle dans une autre pièce du collège, plus saine. Les frais seront à notre charge.
2. Il soutient l'initiative de Jean -Louis Boulangé, correspondant du cours 1964, pour réaliser à

l'occasion des cinquante ans, une belle rencontre Combréenne en mai 2014 à Combrée.

3. Il décide de convoquer **une Assemblée Générale Extraordinaire le samedi 25 octobre 2014** à la suite de l'AG ordinaire du même jour. Lors de celle-ci, le Conseil d'administration démissionnera en bloc après avoir entendu les rapports (moral et financier) du Président et du Trésorier.
4. Il décide de lancer un FORUM sur le site, afin de permettre au plus grand nombre d'anciens et amis la possibilité de s'exprimer sur les trois options possibles pour lesquelles l'Assemblée Générale Extraordinaire devra statuer.
 - **A)** Limiter les buts de l'Association à deux et revoir nos statuts :
 - a. « regrouper ses adhérents en vue de maintenir entre tous des contacts amicaux et si besoin est, un soutien moral et matériel. »
 - b. « entretenir la mémoire de l'Institution Libre de Combrée. »
 - **B)** Redéfinir complètement les objectifs de l'Association en tenant compte des réalités et des besoins locaux. L'association se transforme complètement et devient : « l'Amicale des Amis pour la sauvegarde du patrimoine de Combrée ».
 - **C)** Dissolution de l'Amicale. qui ne peut être prononcée que par les $\frac{3}{4}$ au moins des membres présents. La destination de la donation de la totalité des biens de l'Amicale devra être envisagée.
5. Il décide de la rédaction et de l'envoi d'une Lettre de Liaison « Spéciale » sur ce seul su-

jet, afin d'expliquer à tous les enjeux et à se mobiliser sur le FORUM pour échanger.

6. Il remercie le Président et le Trésorier de garder la barre jusqu'à cette date du 25 octobre 2014. Un nouveau Conseil d'Administration et par conséquent un nouveau Bureau devront voir le jour autour



Maurice Augeul nous avait quitté 20 minutes avant

des options A ou B si l'une ou l'autre est retenue par la majorité, l'option C étant à envisager si personne ne reprend le flambeau.

La séance est levée à 13h.

Nous terminons cette belle matinée par un déjeuner au restaurant « Le Poisson d'Argent » à Ingrandes, en bord de Loire.

Mais avant, nous prenons l'apéritif qui nous est offert par Robert pour ses 60 ans de mariage et pour finir en beauté son mandat au sein de notre Conseil après de très nombreuses et belles années de service. Un grand merci à ce « Grand Combréen » !

Les secrétaires de séance :

Patrick Tesson et Jean-Louis Boulangé

L' « Appel des 24 »

Nous, signataires et membres actifs, lançons cet appel à toutes celles et ceux qui d'une façon ou d'une autre se sentent concerné(e)s par le devenir de l'Amicale des ancien(ne)s élèves qui soutient depuis plus de 125 ans les activités éducatives dans notre collège. :

- Avec *constance*, grâce à "l'œuvre des pupilles", l'Amicale a permis, chaque année, de financer les études d'enfants de familles en difficulté.
- Avec *fidélité*, l'Amicale a permis aux anciens élèves d'échanger et de se retrouver par région, par ville ou sur place au Collège, pour des rencontres annuelles.
- Avec *ténacité*, l'Amicale a participé au financement de nombreux chantiers pour le confort des élèves.
- Avec *succès*, l'Amicale a fêté le 15 mai 2010 le bicentenaire de l'Institution Libre de Combrée.

Nous avons été près de 1000 membres dans les années 70, puis le nombre d'adhérents a progressivement diminué. Aujourd'hui, huit ans après la fermeture du collège en 2005, l'Amicale peine à rassembler 150 adhérents. Ceci, malgré tous les efforts du Conseil d'administration et de son Président, depuis cinq ans. Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. La démission du Président et celle de l'ensemble du Conseil d'Administration annoncée pour 2014 doivent être comprises comme **un acte de discernement et de lucidité**.

**Le 25 octobre 2014 nous devons décider en Assemblée Générale Extraordinaire
de l'avenir de l'Amicale :**

1. Poursuivre ses activités

Ceux qui pensent qu'il faut garder le cap en réduisant la voilure, ou ceux qui aimeraient gréer de nouvelles voiles sur le navire en changeant de cap, pourront choisir un nouveau capitaine et son équipage en s'appuyant sur un vrai potentiel :

- Le réseau composé de plus de 600 anciens élèves recevant des informations régulières.
- Des outils de communications performants : le site Internet et La lettre de Liaison.
- Un capital mobilier historique qu'il serait passionnant d'exposer au public.
- Une bonne santé financière avec plus de 50 000 € en actifs.
- Une reconnaissance institutionnelle de la population locale, des responsables politiques locaux (commune, canton et département), du diocèse et surtout du locataire (l'EPIDE) et du propriétaire des lieux (2IDE).
- Un partenariat solide avec La Fondation du Patrimoine et la volonté commune de créer et de faire fonctionner le Club des Entreprises Mécènes pour Combrée.
- Enfin, un lien très fort avec un patrimoine architectural de 10 000 m² (sans compter la surface déjà utilisée par le Centre EPIDE) qui reste encore entretenu pour les cinq prochaines années par son propriétaire (2IDE), dans l'attente de nouveaux "locataires" dans les domaines de l'éducation, de l'insertion, de la formation et de la culture.

2. Dissoudre notre association

Ceux qui pensent que le navire doit rentrer au port définitivement pour y être désarmé, devront, selon nos statuts, prendre cette décision à la majorité des trois-quarts présents ce jour-là, et nommer un conseil pour mener à bien cette délicate opération.

Un forum à votre disposition

Quelle que soit la décision finale, le 25 octobre 2014, cette décision doit être bien pesée. Nous proposons de prendre 10 mois pour affiner nos arguments, convaincre, et se rallier à l'une des propositions.

Pour décider de l'avenir l'Amicale, un **forum** est ouvert sur le site à la suite de cet Appel.

Tu peux y entrer dès maintenant pour déposer un premier avis, revenir plus tard pour suivre l'évolution des échanges, et beaucoup plus, que tu sois membre de l'Amicale ou non.

Viens sur le forum, retrouve avec nous la fougue, la créativité et l'audace de tes 20 ans, ajoutes-y le réalisme et la mesure de ton expérience. Viens !

Les signataires :

Marie-Jo Abline (amie), Maurice Augeul (c.1958), Olivier Beauvais (c.1973), Guy Bernier (c.1968), Jean-Louis Boulangé (c.1964), Jean-Jacques Carré (c.1968), Etienne Charbonneau (c.1965), Patrick Danset (c.1975), Jean-Marie Drapeau (c.1252), Loïc Dusseau (c. 1984), Robert Gaeremynck (c.1945), Mickaël Gouin (c.2004), Patrick Tesson (c.1972), Michel Martinot (c.1953),) Benoist Mary (c.1975), François de Montblanc (c. 1983), Mireille Demeinex (prof.), Jean-Baptiste Nicolas (c.2004), Xavier Perrodeau (c.1980), Jean-François Ploteau (c.1984), Jean-François Rod (c.1964), Jean Taufflieb (c.1948), Isabelle Veuge (c.1985), Didier Viel (c.1966).

***A tout moment, il t'est possible d'entrer sur le FORUM
et aussi... d'adhérer en cotisant afin de pouvoir voter le 25 octobre 2014..***

Merci de nous signaler tout changement d'adresse postale  et/ou électronique 

**Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire
le samedi 25 octobre 2014 (voir encart)**

Préparation des Assemblées Générales du 25 octobre 2014

★ Lettre du Président P. Tesson aux membres du CA le 24 avril 2014 ★

Nous communiquons cette lettre ici en pensant qu'elle s'adresse potentiellement à tous les membres de l'Amicale.

L'échéance que nous nous sommes fixée ensemble pour le 25 octobre approche (*dans 6 mois !*).

Il est de notre devoir de la préparer le plus sérieusement possible. Les cotisations pour cette année continuent de rentrer régulièrement. Par ce geste, plus d'une centaine d'anciens à ce jour attendent de nous que nous les informions sur l'actualité de l'Amicale.

De la lecture des interventions sur le Forum, il ressort que l'Amicale doit se décharger de tout ce qui l'encombre, pour se centrer sur sa vocation première ! Cela tombe bien, puisqu'aujourd'hui, deux « institutions » nouvelles sont en train de prendre des relais :

- L'ASMV (**Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Collège de Combrée**) sur l'aspect défense du patrimoine et lieu de mémoire.
- Le Fond de dotation « **Mécènes du Grand-Ouest** » en partenariat direct avec La Fondation du patrimoine et le soutien de 2Ide pour favoriser l'installation d'un pôle régional multi-partenarial de formation, d'éducation et d'insertion pour la jeunesse.

L'Amicale peut donc aisément se recentrer sur elle-même. Pour cela, et c'est notre actuelle responsabilité collective, il lui faut se doter de nouveaux statuts (*proposition jointe à cette lettre, hypothèse de travail à amender si possible...*) et trouver des candidats pour constituer l'équipe du prochain CA (la nomination d'un nouveau Président viendra dans un second temps).

Je lance donc un appel OFFICIEL à candidature pour la constitution d'un nouveau CA pour l'après 25 octobre et je te demande de te positionner, par rapport à cette question simple :

Veux-tu en être ?

Les positions de chacun pourront être diffusées.

Après, faisons confiance à ce nouveau "noyau dur" pour se répartir les responsabilités.

Sans attendre, pour ma part je réponds OUI, comme Président d'honneur. Ma position sera : *« Il faut maintenir l'Amicale, enracinée dans l'Histoire. Elle est le tiroir à archives que l'on aime ouvrir de temps en temps pour se plonger dans ce qui a contribué à modeler celui (celle) que nous sommes aujourd'hui. Elle doit rester un lieu de convivialité et de solidarité entre ses membres. Ceci implique un fonctionnement minimum avec des statuts minimalistes... mais pour une ouverture maximale ».*

À ceux qui penseraient que ce n'est pas à un Président démissionnaire de se positionner ainsi, j'indique juste que j'installe une roue de secours pour nous permettre d'aller jusqu'au garage. On ne va pas abandonner le véhicule sur place sous prétexte que je ne veux plus tenir le volant !

Déjà, une centaine d'anciens ont cotisé pour 2014, c'est donc qu'ils ont quelque chose à exprimer pour la prochaine AG. Ce n'est pas à nous de décider que les jeux sont faits. Certes, les dés sont jetés, "alea jacta est" diraient certains, mais restons sereins et ouverts à toutes les éventualités d'ici au 25 octobre.

En attendant, j'attends de toi une réponse à la question : **Veux-tu poursuivre l'aventure ?**

En toute amitié.

Patrick Tesson

P.S. En tant que signataires de "l'appel des 24", nous nous sommes abstenus d'intervenir sur le forum pour ne pas influencer sur les futures réponses des adhérents à la question posée. Ceux qui voulaient intervenir en ont eu le temps. Je t'encourage aujourd'hui, pour relancer les échanges, et si tu le souhaites, à préciser, maintenant, une position personnelle ou réagir aux propos déjà exprimés !

★ Proposition de nouveaux statuts de l'Amicale ★

Comme annoncé par le C.A. du 16 novembre 2013 (page 4) un grand toilettage de nos statuts semble nécessaire pour nous recentrer sur la réalité d'aujourd'hui. Voici une proposition qui sera débattue en Assemblée Générale Extraordinaire si nous la jugeons nécessaire.

Association déclarée et autorisée par arrêté préfectoral du 6 décembre 1890
Statuts révisés et proposés à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 octobre 2014

Chapitre I – But de l'Association

Article 1 - L'Association fondée le 6 décembre 1890 par les anciens élèves de l'Institution de Combrée et placée sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901, garde pour nom : **Amicale des Anciens Elèves et Amis de Combrée.**

Article 2 – Sont admis à faire partie de l'Association : les anciens élèves, les anciens professeurs, les amis, les bienfaiteurs de l'association.

Article 3 – L'Association a pour but de regrouper ses adhérents en vue de maintenir entre tous des contacts amicaux et solidaires. A cet effet elle se propose notamment :

1. de les informer par la voie d'une « *Lettre de liaison* » périodique et par un site Internet, des événements principaux intéressant leurs co-associés et leurs anciens du collège et du lycée ;
2. d'entretenir la mémoire de l'Institution Libre de Combrée ;
3. de soutenir, les initiatives individuelles ou collectives qui participent à la sauvegarde des bâtiments.

Article 4 - L'Association s'interdit dans ses assemblées toute discussion sur des sujets étrangers aux buts définis à l'article 3.

Article 5 – Le siège social est fixé à Combrée ou en tout autre lieu décidé par son Président.

Chapitre II – Ressources propres à l'Association

Article 6 – Les ressources de l'Association, se composent :

1. d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé en Assemblée Générale ;
2. de subventions diverses, dons et legs.

Chapitre III – Emploi des fonds

Article 7 – Soumises au conseil d'administration, la somme annuellement disponible et le cas échéant une partie des fonds de réserves seront réparties entre les emplois suivants :

1. frais de maintenance du site Internet de l'Association ;
2. frais d'impression et d'envoi de *La Lettre de Liaison* de l'Association ;
3. frais d'administration de l'Association ;
4. soutien aux rassemblements des cours ;
5. soutien pour entretenir la mémoire de l'Institution Libre de Combrée ;
6. soutien à des initiatives individuelles ou collectives ;
7. soutien ponctuel à des associés en cas de nécessité.

Chapitre IV – Administration

Article 8 – Conseil d'Administration : l'Association est administrée par un conseil de 5 à 15 membres élus pour 5 ans par l'Assemblée Générale et renouvelables chaque année par 1/5^{ème} ; les membres sortants sont rééligibles.

Les Présidents honoraires, anciens Présidents sont membres de droit au Conseil d'Administration. Les décisions sont prises à la majorité. En cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.

Article 9 – Le Conseil d'Administration choisit dans son sein un Président, un Secrétaire, un Trésorier, qui forment le Bureau.

Article 10 – Le Président de l'Association est tenu de déclarer, dans les 3 mois, à la Préfecture ou Sous-Préfecture compétente, les changements survenus dans la composition du Bureau, ainsi que toute modification apportée aux statuts.

Article 11 – Le Président reçoit, directement ou par l'intermédiaire d'un membre du Conseil d'Administration, les demandes d'admission dans l'Association, les demandes de soutiens ou de secours, les communications qui concernent celle-ci, et la représente en toute circonstance. Il peut déléguer ses pouvoirs si nécessaire.

Article 12 – En accord avec le Bureau, la Président réunit le Conseil d'Administration au moins 1 fois par an, pour recevoir les comptes du Trésorier, voter les soutiens sollicités, et toutes autres dépenses, fixer la date des Assemblées Générales, prendre enfin toute décision intéressant l'Association.

Article 13 – Une Assemblée Générale ordinaire des membres de l'Association se réunit chaque année en un lieu défini par le Bureau. 15 jours au moins avant la date fixée, les membres de l'Association sont normalement convoqués par la voie de *La lettre de Liaison* ou par lettre. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le Président, assisté des membres du Bureau, préside l'Assemblée Générale et expose la situation morale de l'Association. Le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée Générale. Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres sortants du conseil d'Administration.

Article 14 – Pour modifier les statuts ou si besoin est, le Président peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire.

Chapitre V – Groupements de Cours

Article 15 – Des groupements de cours des anciens élèves sont encouragés pour développer et entretenir les relations amicales entre leurs membres. Ils se déclarent alors au conseil d'administration qui entérine leur existence.

Article 16 – Ils informent de leurs activités le conseil d'administration qui peut relayer ces informations sur le site Internet de l'Amicale. Une partie des frais des rencontres peuvent-être pris en charge par l'association.

Article 17 – Un annuaire des membres de l'Association est régulièrement mise à jour et reste accessible sur le site Internet.

Chapitre VI – Responsabilité et Assurances

Article 18 - Aucun adhérent n'est personnellement responsable des engagements contractés par l'Association.

Article 19 – L'Association souscritra toutes polices d'assurances nécessaires, en fonction des activités qu'elle exerce.

Chapitre VI – Dissolution

Article 20 – La dissolution de l'Association et les conditions de sa liquidation ne peuvent être décidées que par une Assemblée Générale extraordinaire convoquée spécialement à cet effet.

La dissolution ne peut être prononcée que par les $\frac{3}{4}$ au moins des membres présents.

Les fonds reçoivent la destination décidée par l'Assemblée Générale extraordinaire, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Si une motion, invitant à la dissolution de l'Amicale, se présente avant ou pendant les débats, pour information nous rappelons l'article **Article 32** des statuts actuels :

« *La dissolution de l'Association et les conditions de sa liquidation ne peuvent être décidées que par une Assemblée Générale extraordinaire convoquée spécialement à cet effet. La dissolution ne peut être prononcée que par les $\frac{3}{4}$ au moins des membres présents.* »

★ A ce jour, les membres du CA disposés à poursuivre ★

Isabelle Paumard-Veuge (c. 85), Loïc Dusseau (c. 84), Guy Bernier (c. 68), Patrick Danset (c. 73), Didier Viel (c. 65), Jean-Louis Boulangé (c. 64), Patrick Tesson, président honoraire (c. 72), Xavier Perrodeau, président honoraire (c.80), Marie-Jo Abline (amie), Mireille Demeneix (prof).

★ Invitation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire ★



le samedi 25 octobre 2014 à 10 heures.

**A Bel Air, Auberge de l'Ombree,
2 Rue de Bretagne, 49520 Combrée**

Voir encart

Réunion du cours 1973 pour ses 40 ans, le 12 avril 2013

Le compte rendu de l'organisateur, Patrick Danset

40 ans après...alors ?...Heureux ? !...

Vendredi 12 Avril, pour les 40 ans du cours 73 nous devions être 14, nous fûmes 13 à table. C'était un Vendredi 12 et n'était pas "saint" donc "touti va bene" aurait dit Benoit 16...

Toutefois je tiens à m'en excuser auprès de tous et de Frédéric Bion pour qui j'ai mal retranscrit sa nouvelle adresse email et n'a pu être mis au courant des détails de cette réunion et donc n'est pas venu. J'en suis d'autant plus navré que ce fut une soirée chaleureuse et très amicale.

Chacun d'entre nous eut le plaisir de se retrouver, pour certains après plus de 40 ans avec des séquences émotions retenues mais de belle intensité.

Grâce à Jean Eudes Rabut, absent malheureusement pour cause d'une otite douloureuse, nous fûmes reçus par son ami Pierre Bardèche aux Charpentiers dans un sous sol tranquille du 6ème arrondissement qui nous a permis de nous retrouver autour d'une table aux saveurs, vraisemblablement, Corrésiennes... ?

Merci Jean Eudes pour ce très bon moment introduit par Patrick Tesson et Laurent Forestier de ZIDE - Filiale de la caisse des dépôts en charge d'immobilier d'insertion et propriétaire du collège de Combrée depuis 2005, qui nous permis d'avoir un point précis sur l'avenir de Combrée.

Ce que nous souhaitions avec Patrick Tesson se réalisa quand l'un d'entre nous proposa une très belle idée d'aide à la réinsertion des jeunes de l'EPIDE par les chevaux : Bertrand de Pontbriand, passionné d'art équestre, s'est proposé de développer un projet de réhabilitation de chevaux à la retraite pour participer et faciliter la réinsertion de jeunes à Combrée.

Excellente idée Bertrand, qui, grâce à la détermination légendaire des Pontbriand, de celui qui dit et qui fait, deviendra une "bonne idée" pour participer à la poursuite de l'œuvre éducative de notre maison. Félicitations Bertrand ! Belle façon de rendre à cette institution ce que nous avons eu la chance de recevoir.

D'autres idées surgiront certainement et créeront cette dynamique que nous construisons avec notre président Patrick et le conseil d'administration de l'amicale pour qu'un jour, à nouveau, les 10 000 m² du collège, non occupés, puissent bruisser



des éclats de rires de jeunes générations en recherche de leur parcours de vie.

Pour celui qui a donné un peu d'énergie et de son temps à l'organisation de cette réunion, je tiens à vous confirmer que vous m'avez récompensé au delà ce que j'espérais. Aussi je tiens à tous vous remercier, et plus particulièrement ceux qui ont fait un aller et retour avec de nombreux kilomètres pour nous rejoindre, dans un ordre décroissant :

Jean Claude Torre de Porto Vecchio, Patrick et Sophie Ferradou de l'Ile de Ré, Jean-François Tesson de Redon, Patrick Tesson de MontJean, Philippe Le Gouvello de Savenières, Hans Christian Beaumont de Bruxelles, Bertrand de Pontbriand de Marolles en Brie, Fabrice Mouret de Palaiseau, Olivier Beauvais de Marly le Roi, Votre serviteur de Bailly, Franck Lacour de Paris 12, Bruno Le Gouvello de Paris 9 ...

et tous ceux qui m'ont répondu de regretter de ne pouvoir être des nôtres, ce qui peut arriver car à l'impossible nul n'est tenu, que cela leur donnent l'envie de retrouver d'autres amis de nos cours 73 et 74 et d'organiser la prochaine réunion.

Qu'ainsi qu'ensemble nous retrouvions les traces de ceux qui ont été évoqués au cours de cette soirée : André Mariko, Henri Dubois, Jean François Arthuis, Yves Joly, François Loisel, ... et bien d'autres dont les noms ne me reviennent pas à l'esprit.

Gardons le contact et envoyez moi les coordonnées email et téléphoniques de ceux avec qui vous auriez repris contact.

A très vite pour vous donner de bonnes nouvelles des uns et des autres et des 15000 m² du Collège qui nous donnent la chance de nous revoir de temps en temps.

Amitiés fraternelles.

Patrick Danset.

Le compte-rendu de Patrick Ferradou

A vous tous,

Le temps n'efface pas des sourires, des mimiques, des attitudes et chacun reconnaît en l'autre celui qu'il a été et demeurera toujours. Amis éloignés par le temps...je dis amis car les liens de ce collège sont plus forts que le temps. Je remercie chacun d'entre vous et retrouve en Patrick Tesson ce leader scout, toujours prêt à la cause de notre jeunesse, plus la nôtre mais celle de nos enfants.

J'ai retrouvé en Patrick Danset ce communicant clairvoyant qu'il était déjà, à l'humour et aux bons mots contagieux.

J'ai retrouvé Franck Lacour d'Attac, en baroudeur inchangé, portant bien sa tenue de "tourdumondiste" à la Michael Birch...

J'ai retrouvé le sourire si apaisant d'Olivier de Beauvais en parfait camarade.

J'ai retrouvé, petit à petit, dans la soirée, les traits de nos autres amis, dont le visage m'était moins familier.

Bien sûr, et compte tenu de mon parcours professionnel, si vous souhaitez, à un titre ou à un autre vous "servir" de mes compétences, je me mets à la disposition de ces projets. Amitiés combréennes,



Patrick Ferradou

Résumé des idées émises par Hans-Christian Beaumont)

Un grand merci pour vos efforts et organisation; grâce à vous non seulement nous avons passé une très bonne soirée et revu des copains mais aussi nous avons cogité pour le futur de Combrée, non pas que les doutes soient levés sur la concrétisation des idées mais disons que l'enthousiasme est contagieux

Comme j'étais à Pouancé ce weekend, j'en ai profité pour tester quelques unes de ces idées dont nous avons discutées :

Cheval (idée de Bertrand):

J'ai parlé avec Paul Duchêne, ancien maire de Senonnes qui a œuvré pour la mise en place de l'équipôle Senonnes Pouancé (champ de course, circuit galop et foyer jockeys qui va ouvrir en septembre cette année) et qui confirme qu'il y a déjà régulièrement des chevaux (de course en retraite) à placer localement, donc dans la proximité immédiate de Combrée.



Il conseille de prendre contact avec Mallard, ancien combréen et président du champ de course de Craon et avec Daniel Théard, président du champ de course de Senonnes.

Maraichage bio :

- il y a déjà un petit atelier maraichage à l'EPIDE, qui suscite de l'intérêt

- il y a déjà deux agriculteurs bio sur la commune de Combrée, à proximité du Collège, avec qui il pourrait être possible de développer un projet ou simplement une location de terrain (pas de problème de conversion; ou de certification), ce qui permettrait de démarrer à petite échelle

- il y a une demande en forte croissance de produits de maraichage bio, pas de problème de débouché, d'autant plus que le département du Maine et Loire est leader dans le bio en France, les relais sont faciles à trouver

J'ai parlé avec Jean Louis Lardeux (agriculteur bio et vice président chambre d'agriculture 49) ; il conseille en premier lieu de contacter le CFPPA de Segré et voir avec eux les possibilités de partenariat pour ce qui est de la formation

Cheval et bio ne sont pas incompatibles, au contraire, à commencer par l'utilisation du fumier. Les chevaux recommencent aussi à être utilisés pour la traction animale dans le maraichage bio.

Une production de maraichage peut aussi alimenter une école d'hotellerie, etc

D'autres photos sur le site de l'Amicale en bas de cette page:
<http://www.amicalecombree.fr/2013-02-09-11-48-01/cette-annee-2013.html>

Réunion du cours 1964 pour ses 50 ans, le 20 mai 2014

Quelques éléments de la préparation de ce jubilé

La recherche des anciens commença il y a environ deux ans

Début 2014, cinquante anciens du cours 1964, mais aussi quelques uns des cours 1963 et 1965 étaient prêts à « investir » les cloîtres, et à déjeuner dans une salle communale prêtée par le maire.

Et puis l'imprévisible : tout à coup, l'accès au collège nous a été interdit par le propriétaire et par le locataire des lieux ! Enorme déception pour tous.

Compte tenu d'impératifs familiaux, professionnels ou médicaux, nous étions 36 anciens, accompagnés pour certains de leur épouse soit au total 56 personnes.



Le déroulement de la journée

9h30 : une lourde pluie accueille les voitures sur les parkings communaux, face au collège

10h30 : presque tous ont atteint l'église de Combrée, où nous attendaient Jo Gohier, J.-Louis Sébile, son épouse, Mme Ricou l'organiste et Marie-Jo Abline, "sacristaine" du jour.

Après l'Hymne à la Vierge Combréenne, la pluie a cessé, mais le soleil est encore caché.

Nous avons pris le temps de nous retrouver, de nous rendre aux voitures, de faire deux photos de groupe (celui des anciens et celui des épouses).

Vers 12h45, le préau de la salle communale (ancienne école publique) nous a abrité du vent et tous ont profité d'une partie de la fresque des 40000 visages (entre 1954 et 1964) élaborée pour le bicentenaire.

Puis Jean-Louis Roux, maire de Combrée, ex-enseignant au collège, nous a cordialement souhaité la bienvenue.

Suivent apéritif, repas et quelques bulles pour fêter dignement nos retrouvailles jusque vers 19h30.



Quelques réactions d'anciens

André Lardeux

Jean-Louis Boulangé partit seul et "par un prompt renfort (!)" ils furent plusieurs dizaines.

Après un copieux arrosage, le ciel fut dûment rasséréiné par la messe célébrée par Jo Gohier et animée de main de maître par Jean-Louis Sébile.

Après la photo de rigueur loin devant la façade du collège, éloignement illustrant magnifiquement le fonctionnement ubuesque de notre administration, nous fûmes accueillis et restaurés malgré tout dans une ancienne école.

Bien organisé et de qualité, le repas fut l'occasion d'échanges souvent comme si on s'était quitté il y a peu. Cela a montré que malgré la diversité des parcours de chacun nous avons hérité d'un patrimoine commun transmis par nos maîtres.

En somme une expérience à renouveler (dans 5 ans ou avant?) et qui confirme l'adage affirmant que les absents ont toujours tort. Amitiés.

Bernard d'Alançon

Grâce à sa persévérance et sa ténacité, Jean-Louis a triomphé de tous les obstacles ; nous étions une bonne quarantaine à avoir répondu présent, mardi 20 mai pour fêter dignement le jubilé du cours 1964 !

Le résultat fut au-delà de ce que nous pouvions espérer et ce ne sont pas les quelques gouttes de pluie qui ont pu changer l'ambiance excellente de cette journée mémorable !

Ce fut en effet une vraie et grande joie de nous retrouver quelques dix lustres après nos jeunes années... Certes, il ne fut pas toujours facile de reconnaître dans nos visages d'aujourd'hui, le bel adolescent que nous pensions être à l'époque... Qu'importe ! Là n'était pas le but, mais bien plutôt de nous retrouver simplement tels que nous sommes après ces quelques années et d'évoquer de mémorables souvenirs et reconstituer ainsi la toile de notre jeunesse combréenne.

La messe célébrée par Joseph Gohier et animée par Jean-Louis Sébile au cours de laquelle fut rappelé le souvenir de nos chers camarades disparus, fut une belle entrée en matière. Elle nous a permis de rendre grâce pour toutes ces années passées.



Il n'est pas nécessaire de décrire l'ambiance du sympathique déjeuner qui suivit où, tels de jeunes potaches, souvenirs et émotions de l'époque ont fusé dans tous les sens et se sont mêlés à l'actualité de nos vies présentes.

Oui, Combrée restera toujours une page essentielle de notre vie dont il est bon de se rappeler l'importance et de ne pas oublier de remercier Celle qui en fut la grande protectrice, notre belle et inoubliable Vierge combréenne !

Jean-Louis Morier

Jean-Louis BOULANGÉ avait battu de rappel depuis plusieurs années, parmi la centaine d'anciens de ce cours 1964. Une cinquantaine de jeunes retraités s'étaient inscrits pour participer, mais « par un prompt renfort » le clan des absents s'était étoffé, jusqu'à réduire le nombre des présents à quarante !

Jean-Louis B en était fort marri, mais la santé à nos âges n'est plus ce qu'elle était lorsque nous étions pensionnaires en ce lieu. Après moultes relances par mail moderne, Jean-Louis B avait 40 personnes à accueillir, ce qui reste une belle performance !

Comme prévu au dernier message, Jean-Louis et son épouse étaient au portail, en bas de la prairie, pour recevoir le flot des voitures, sagement réparti en deux parkings proches. Détail de dernière minute, une belle pluie bien soutenue nous transperçait les épaules, dès sortis de la voiture pour les effusions habituelles.

Visiblement, nous étions ravis de nous revoir, et de nous reconnaître, sitôt le badge nominatif (judicieusement prévu par Jean-Louis B) posé sur la veste. Cinquante ans après notre « libération » certaines reconnaissances étaient difficiles, surtout dans le mélange des amis « modernes » et des « classiques »

Vers 10 heures, translation « vecteur V » (aurait dit l'Abbé Baril) vers l'église du pays, entièrement restaurée au début de ce siècle, pour terminer les retrouvailles au sec. Une messe, célébrée par notre ami Joseph Gohier, animée avec la participation de nombreux jubilaires. Joseph a eu la délicatesse de faire un sermon « soft », ce qui n'était pas toujours le cas au collège, surtout lorsque nous attendions la fin de la messe pour partir dans notre famille, en « sortie » ou « grande sortie » ;

Si certains d'entre nous sont moins assidus à la pratique de notre religion qu'à l'époque, il en reste tout de même quelque chose de concret, notamment au travers de la participation aux chants. J'aurais aimé, au passage, un petit coup de Grégorien, mais ce n'est qu'un avis personnel ! Restons positifs : nous avons bien participé aux nombreux chants. Merci à ceux qui ont préparé cette cérémonie, charpentée par un très beau livret.

Il devait bien être midi lorsque nous avons posé pour les photos traditionnelles (les hommes puis les femmes, devant la façade du collège en arrière plan. Jean-Louis B publiera ces images sur Internet, bien sûr.

Vers une heure, nous étions accueillis par Monsieur le Maire de Combrée, dans une salle polyvalente flambant neuve, pour un apéritif, buffet froid fort bien garni, café, et bulles avant de partir. A chaque table les conversations allaient bon train, entre l'échange des vieux souvenirs et le partage des faits et gestes de la vie de chacun depuis sa sortie en 1964. Certaines épouses participaient activement. Merci pour celles qui ont pu venir. Elles ont bien sûr enrichi le plateau !

Surprise avant de partir, nous avons vu Alain Desmazières de Ségelles monter sur une chaise pour nous entraîner dans le chant d'un négro spiritual. Sacré Alain, ses années à Combrée l'ont marqué, comme chacun de nous, mais il a été imprégné de ses années à Jersey avant de nous rejoindre.

Le Directeur de l'Epide a eu la gentillesse de nous expliquer les objectifs et réussites de l'Epide. Manifestement, il aime ce qu'il fait et ne manque pas de charisme

Dans les conversations, planaient également le destin des 15.000 mètres carrés vides (l'Epide n'utilise qu'une petite partie). Il y a un propriétaire, et c'est à lui de trouver une idée et de la réaliser. Si quelqu'un avait une idée Géniale pour rentabiliser une telle bâtisse et les travaux nécessaires à son utilisation actuelle, nulle doute que le propriétaire serait preneur.

17 heures, c'est l'heure de reprendre notre rythme habituel. Bravo, Jean-Louis Boulangé pour cette organisation, cette belle rencontre d'amitié. Et qui sait, dans trois ans, dans 10 ans ?



Souvenirs de nos anciens

Eloge funèbre pour le Chanoine Pateau le 16 mai 2013

Le « petit Jésus » est monté au ciel...

Tel était son surnom que les élèves de l'Institution Libre de Combrée lui avaient donné, tant son doux visage et son attitude bien vaillante envers chacun d'entre nous rayonnaient de bonté.

Le chanoine Antoine Pateau arrive à Combrée en juillet 1958. Il est accueilli par le Supérieur de l'époque, le chanoine Joseph Esnault qui va le considérer comme son adjoint. Nous le revoyons placé en face de lui au réfectoire, entouré des pères Tortiger et Deshaies et plus tard du père Augeul.

Très vite tout le monde l'adopte, professeurs, élèves, parents et même les habitants de Combrée dont il comptera toujours des amis fidèles. De 1958 à 1973, il vivra heureux et toujours optimiste à la fois comme directeur des études et professeur de la classe de Rhétorique. Puis nommé supérieur par Monseigneur Mazerat, il lui sera demandé de succéder au Père Vigneron démissionnaire pour la rentrée 73.

Il n'est pas certain qu'il fut formé et armé pour une telle mission. L'institution connaîtra une baisse d'effectifs d'élèves, le développement de la mixité et ses aménagements nécessaires pour l'internat, la semaine continue et les départs de tous les élèves chaque WE.

Le Chanoine Pateau s'efforcera surtout de maintenir une vie religieuse de qualité. Il fera face avec intelligence, avec un « parler simple et naïf » (selon ses propres mots) qui désarmait souvent l'opposant et surtout un courage qui prenait la forme d'une détermination douce mais sans faiblesse. Dans sa fonction de chef d'établissement il était accueillant envers les nouveaux professeurs, très compréhensif, soucieux des événements familiaux de chacun, et d'une très grande bienveillance.

Quand on allait dans son bureau, me confiait hier Mireille Demeinex, pour un problème lié à notre enseignement, on en sortait rasséréiné, en plus il nous offrait des dragées, ou un petit verre, selon les cas ! De même, Le père Maurice Augeul témoigne : « Ce que je garde de ces années passées à Combrée, près du Père Pateau, c'est sa bonté et son humanité et aussi son grand souci de la justice. Sa discrétion - ses chaussons en témoignent- pouvait donner l'impression d'un manque de fermeté. Ce qui n'était pas vrai, je l'ai souvent expérimenté. Il souhaitait, désirait profondément l'unité, par le dialogue, l'échange, le débat aussi, mais il savait aussi décider quand c'était nécessaire! Je garde vraiment le souvenir d'un homme de prière, paisible et serein. »

Son surnom de "petit Jésus" confirmait sa proximité avec la sainteté. Ce fut une belle âme avec un sourire bienveillant de pardon permanent, me déclare un ancien élève. Un autre témoigne qu'après avoir été durement verbalement réprimandé par le Père Pateau, ce dernier convoque l'élève dans son bureau et... lui présente ses excuses !

Bien des années plus tard, en 2004, de sa retraite à « Sainte Camille », il confiait à Michel Leroy, la voie pleine de tendresse : « Combrée fut ma maison, ma famille et l'est encore dans mon vieux cœur... ».

Pour ma part, je n'oublierai pas cet homme qui aimait l'Île Yeu et la mer et dans laquelle il s'invite à travers ses propres vers, à s'enfoncer en une sorte de communion mystique :

"Quand je baigne mon corps, mon âme aussi se baigne;
C'est elle qui pilote, et qui pense, et qui règne;
Et tous deux, âme et corps, sont dans la main de Dieu ! "

Patrick Tesson (inspiré d'un article de Michel Leroy Bulletin Hiver 2004)

Souvenirs combréens d'après guerre.

Après la Libération de 1944, les Français avaient pensé que le temps des restrictions et des pénuries alimentaires était terminé. C'était loin d'être le cas et le prélèvement systématique par les Allemands de plus de la moitié des richesses nourricières pendant plusieurs années se faisait encore durement ressentir pratiquement même plus que pendant la guerre. Les tickets de pain par exemple perdureront jusqu'en 1949.

Malgré sa situation en pleine campagne le collège de Combrée ne faisait pas exception aux nombreuses difficultés de l'époque. Il y avait longtemps que le chauffage central ne fonctionnait plus et que l'on se lavait à l'eau froide. L'hiver



il n'était pas rare le matin de trouver sa serviette de toilette complètement gelée. La température dans les dortoirs devait alors descendre la nuit au-dessous de zéro degré. Les classes n'étaient pas chauffées et comme l'électricité était très souvent coupée on avait installé de grosses lampes à pétrole dans les études, des lampes qui devaient dater d'avant l'installation de l'électricité. A l'étude des Moyens il y en avait huit accrochées au plafond. C'était certainement mieux que le noir complet mais on ne voyait quand même pas grand-chose et cette pénombre était plus propre à l'endormissement qu'au travail.

En ce qui concerne la nourriture certains jours on ne devait pas être loin de la carence alimentaire pour des garçons en pleine croissance. Au petit déjeuner chocolat à l'eau et pain sec pour ceux qui n'avaient pas la chance d'avoir des provisions familiales ou d'habiter dans la région. Au bout de quelques minutes la poudre de ce chocolat se déposait dans le fond du bol et l'on ne buvait que de l'eau chaude colorée. Le midi, boulettes de viande et haricots souvent charançonnés, les fameux fayots plusieurs fois par semaine ou purée de pois cassés appelée purée verte. Le vendredi c'était souvent du poisson bas de gamme, des merlans ou de la morue. Il est arrivé aussi que le boulanger qui fournissait le collège soit en rupture de farine et que l'on manque de pain. Certains jours ce pain était jaune comme de la brioche mais il n'en avait malheureusement pas le goût, la farine de blé étant remplacée par du maïs. Le plus difficile à supporter, surtout le matin, c'était de voir la table des professeurs bien servie avec du café fumant, du lait, du beurre et de la confiture. Quelques années plus tard mon beau-père qui était épicier en gros me disait "Je ne comprends pas que vous mangiez si mal avec les bons produits que je fournissais au collège !".

Malgré cette piètre alimentation je ne me souviens pas d'épidémie ou de maladie particulière. Il faut croire que les années de privation et les difficultés du moment nous avaient bien endurcis. Néanmoins l'hiver nous avions les mains et les pieds pleins d'engelures et de gerçures. On allait alors à l'infirmerie où la sœur préposée à la fonction d'infirmière nous badigeonnait les doigts avec un pinceau qui trempait pendant plusieurs mois dans un pot à confiture pas très ragoutant. Le remède était souvent pire que le mal.



Il devait arriver néanmoins que certains élèves soient vraiment malades. Il y avait à l'infirmerie une grande chambre qui disposait de quelques lits. Avant la visite du docteur Ledrin, dit Pilule, il fallait prendre la température et savoir si on n'avait pas affaire à un tire au flanc qui aurait pu faire monter le thermomètre artificiellement. Compte tenu de la moralité de l'époque la sœur procédait selon la méthode suivante. Le malade étant couché elle lui donnait un journal déplié (la Croix ou le Petit Courrier sans doute !) qu'après avoir repoussé le drap il posait sur ses fesses. La sœur arrivait avec le thermomètre médical et procédait alors à la prise de la température. Je pense qu'elle devait faire préalablement un trou dans le journal pour pouvoir ajuster plus commodément l'instrument... Cela reste une interrogation mais le résultat est que la pudeur était ainsi respectée ! Pour être parfaitement honnête, n'ayant jamais été malade à Combrée, je n'ai donc pas expérimenté cette procédure. Je ne fais que retransmettre ce que disaient des camarades de l'époque qui étaient passés par l'infirmerie.

A la lecture de ces souvenirs les jeunes d'aujourd'hui pourraient penser que la vie au collège ne devait pas être très agréable. Nous n'avions effectivement ni scooter, ni ordinateur, ni téléphone portable, ni même une simple radio mais comme tout ça n'existait pas ce n'était donc pas un problème. En dehors des promenades de l'après-midi du jeudi et du dimanche et la chasse à l'écureuil dirigée par l'abbé Cabu à la Roche des Grands (bonjour la S.P.A !), les seules distractions qui coupaient la monotonie du cycle chapelle-étude-classe-récréation-réfectoire-dortoir étaient les séances théâtrales la plupart du temps animées par les élèves et quelquefois, c'était alors la fête, par une troupe extérieure. Avec le retour de Maurice Couraud, seul laïc avec P. de la Garanderie, le sport a aussi commencé à prendre de l'importance et en quelque sorte à desserrer le carcan de la discipline. La nourriture était limite mais le Français moyen ne devait pas manger beaucoup mieux. Nous sortions il est vrai de quatre années difficiles, le redémarrage ne se faisait que lentement mais à 12 ou 13 ans la vie n'est pas encore si compliquée. Dans ce milieu autarcique par certains côtés ce sont les copains qui importent le plus et à Combrée ça comptait beaucoup. Et puis c'était aussi l'époque où l'on chantait :

*"Et hop... On s'en sortira
On s'en tirera comme toujours en France
Nous pouvons convoquer l'espérance
Il y aura du bonheur et l'printemps reviendra
Et hop... on s'en sortira."*

Ce serait bien de pouvoir chanter la même chanson en 2013 !

Jean-Marie Drapeau (c. 1956)

La restauration des bâtiments du collège

Ce dossier est sensible et beaucoup de choses ont eu lieu depuis la Lettre de Liaison n°10.

Avertissement,

Notre intention est de vous rapporter les faits intervenus depuis cette dernière Lettre de Liaison.

Il se peut qu'une information donnée à une page soit modifiée un peu plus loin : nous conseillons donc au lecteur de vérifier la date de référence de l'article.

Pour aider le lecteur, voici tout d'abord la liste des différents intervenants institutionnels qui se sont régulièrement concertés autour de Monsieur Laurent Forestier Directeur de Zide.

ZIDE. Société IMMOBILIER INSERTION DEFENSE EMPLOI. Société Anonyme. Propriétaire du site. Capital social est de 25 644 168,00 euros. Détenu pour 51% par la Caisses des Dépôts et 49% par l'EPIDE. Localisée à PARIS (75013), au 72 Avenue Pierre Mendes France, l'entreprise est active depuis 8 ans. Cette société anonyme à conseil d'administration a vu le jour le 28 février 2006, suite à son enregistrement à Paris, sous le numéro d'immatriculation 488 771 460 et cette entreprise est spécialisée dans le secteur d'activité de la promotion immobilière de logements. Capital social est de 25 644 168,00 euros. En 2012 : 104 M€ au Bilan, 7,2 M€ de CA ; 253 800 € de bénéfice.

L'EPIDE. Etablissement Public d'Insertion de la Défense. Etablissement public. Locataire de l'ensemble L'EPIDE, créé par ordonnance du 5 août 2005, est un établissement public d'insertion, bénéficiant de financements en provenance des Ministères de l'Emploi et de la Ville, et du Fonds Social Européen (FSE). Il est placé sous la triple tutelle des Ministères de l'Emploi, de la Ville et de la Défense. Il a pour mission d'assurer, au terme d'un projet éducatif global, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes hommes et des jeunes femmes volontaires de 18 à 25 ans, sans qualification ni emploi, et cumulant des difficultés sociales ou en risque de marginalisation. L'EPIDE possède 49 % des parts dans la Société Anonyme ZIDE.

La Commune de Combrée et sa municipalité représentée par son Maire.

L'Amicale des Anciens Elèves et Amis de Combrée, représentée par son Président.

La Fondation du Patrimoine, représentée par son Délégué départemental.

Les représentants de ces institutions se sont rencontrés à plusieurs reprises en 2012 et 2013 à Combrée. La dernière fois fut le 6 novembre. L'idée portée par Patrick Tesson d'un Club d'Entreprise Mécènes - le lecteur trouvera tous les détails sur notre site - a été débattue et encouragée.

Madame Geneviève Charbonneau-Bloomfield de son côté a exprimée le désir de créer une association pour la sauvegarde du site :

L'Association pour la Sauvegarde et la Mise en valeur du Collège de Combrée (L'ASMV).

Réunis en Assemblée générale le 29 mars les membres de l'ASMV exposaient alors clairement leurs objectifs y compris en les diffusant largement dans la presse. Notre président dûment mandaté par le Conseil d'administration y était présent. Il a souligné notre inquiétude de voir la municipalité déléguer à la SPLA Anjou un portage foncier et donc son droit de préemption sur différentes parcelles du site du collège ou attenantes. Vous trouverez tous les détails qui forment nos inquiétudes et les questions pour lesquelles nous n'avons toujours pas de réponses dans des documents en annexe. Cette nouvelle association a déposé ses statuts à la sous-préfecture de Segré le 20 janvier 2014

Aucune information ne nous a été transmise par Monsieur le Maire sur l'arrivée de trois nouvelles institutions auxquelles il allait faire appel, quelques jours plus tard, le 13 novembre, par délibération de son conseil municipal, à savoir :

La Communauté de Communes de la région de Pouancé-Combrée regroupant 14 communes.

La SPLA Anjou Société Publique Locale d'Aménagement. Société anonyme ; Capital de la société : 350 000€ répartis entre des actionnaires publics (100 %). Le Conseil général de Maine-et-Loire est l'actionnaire de référence avec 56% des actions. Le solde du capital est réparti entre les 4 agglomérations à hauteur de 3,4% chacune (Angers Loire Métropole, La Communauté d'Agglomération du Choletais, Saumur Loire Développement, la Communauté de Communes du Canton de Segré, un collège de 55 communes de Maine-et-Loire et une communauté de communes à hauteur de 33%). Domiciliée à ANGERS (49100), au 79 rue Desjardins, cette société anonyme à conseil d'administration a vu le jour le 3 décembre 2010, immatriculée à Angers, elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la promotion immobilière d'autres bâtiments. En 2012 : 40 263 M€ au Bilan ; 6,5 M€ de CA ; 228 000 € de bénéfice

La SODEMEL Société du Département de Maine et Loire. Société Anonyme d'Economie Mixte (SEM) ; Capital de la société : 2,2 millions d'euros. Elle a la particularité d'avoir un capital détenu à la fois par des collectivités locales et aussi par des institutions privées. Le capital de la société se divise entre des actionnaires publics (73%) et privés (27%) : Comité d'expansion économique, Chambre d'Agriculture, CCI du Maine et Loire, Caisse d'Epargne et CDC. Le Conseil général de Maine-et-Loire est l'actionnaire de référence

avec 46% des actions. Angers Loire Métropole, Saumur Loire Développement, Cholet, Angers et le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire) détiennent ensemble 27 % du capital. Domiciliée à ANGERS (49100), au 79 Rue Desjardins, la société est active depuis 55 ans. Cette société anonyme à conseil d'administration a vu le jour le 15 décembre 1958, immatriculée à Angers, elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la construction d'autres ouvrages de génie civil. En 2012 : 147 M€ au Bilan, 22 M€ de CA ; 539 000 € de bénéfice.

Il s'en est ajouté bientôt une neuvième, l'ASMV à l'initiative de Geneviève Charbonneau :

Aujourd'hui, il est clair que nous sommes très loin d'une cohérence globale entre ces neuf intervenants ! Chacun tirant la couverture à lui, sans volonté de concertation. Depuis des mois notre président, Patrick Tesson, propose à Monsieur Laurent Forestier de mettre en place un « *Conseil stratégique de développement* » pour rassembler dans une réflexion commune tous les acteurs et les énergies autour d'objectifs communs. Sans succès !

A l'inverse, l'information ne circule plus, aucune initiative actuellement... et avec des conséquences graves, comme par exemple l'interdiction d'accès au Collège pour la rencontre du jubilé du cours 64 qui est intervenue brutalement un mois avant cet événement. Il en sera de même à l'avenir.

Lors de la réunion de l'ASMV du 29 mars, Jean-Louis Roux, Maire de Combrée est invité à présenter « *Le projet de la commune* » et défend sa décision de faire appel à la SPLA Anjou. A son tour Patrick Tesson est invité à prendre la parole pour présenter « *Le projet de l'Amicale* » et lui donner ainsi l'occasion de s'exprimer sur son idée de Club d'entreprises mécènes pour Combrée. Mettre en opposition ainsi deux anciens partenaires du Bicentenaire sur des propositions qui ne sont pas de même nature était pour le moins surprenant ! Chacun s'en est sorti comme il a pu. Mais aujourd'hui il n'existe plus de dialogue constructif. L'ASMV a certainement sa raison d'être aujourd'hui. L'Amicale à travers son président l'a clairement exprimé. Mais il faut rester vigilant pour que notre Amicale puisse garder toute sa liberté de réflexion et d'action et ne soit pas « instrumentalisée » par qui que ce soit.

En annexe (ci-dessous), le lecteur trouvera les informations que l'ASMV a rendues public à ce sujet. Les articles de presse peuvent être lus sur notre site à l'adresse suivante : <http://amicalecombree.fr/component/content/article/19-accueil/60-réseaux-combréens-bis.html>

ANNEXES

ANNEXE 1- Courriel du 19 mars 2014 de Patrick Tesson à l'attention des membres de la réunion du 6 novembre 2013 (déjeuner à l'Auberge de l'Ombree) :

Destinataires : Jean-Louis Roux, Maire de Combrée ; Laurent Forestier, Directeur Général de Zide ; Amiral Cesbron-Lavau pour l'EPIDE, (*excusé lors de ce déjeuner mais représenté*); Geneviève Charbonneau (ASMV : *Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Collège de Combrée*) ; Jean-Louis Boulangé, membre du CA de l'Amicale ; François Xavier Gourdon, Délégué de La Fondation du Patrimoine (*absent et excusé à ce repas*).

Madame, Messieurs,

Je découvre - de mon fait bien tardivement - la délibération du Conseil Municipal de Combrée du 13 novembre 2013, entérinée par celles de la Communauté de Communes en date du 26 novembre et du 17 décembre 2013. Ces délibérations délèguent à la Société Publique Locale d'Aménagement "SPLA Anjou" le portage foncier pour l'acquisition des parcelles suivantes : AD 80, AD 11 et AD 13 pour un total de 46 442 m² dans l'enceinte du parc de l'ancien collège jouté des parcelles AD 153 et AD 154 pour un total de 43 370 m² de terre agricole bordée des magnifiques pins maritimes.

La SPLA Anjou a pour vocation, je la cite, « *de conduire des opérations d'aménagement pour le compte de la commune. Elle agit dans le cadre d'un traité de concession d'aménagement et exerce le rôle d'ensemblier urbain et d'animateur entre les multiples intervenants.* »

Compte tenu de l'entrée en piste de ce nouveau partenaire, je me permets de vous communiquer (voir en pièce jointe) les questions que je me pose aujourd'hui à ce sujet.

Bien à vous,

Patrick Tesson

(Invité à ce déjeuner en tant que Président de l'Amicale des Anciens élèves et amis de Combrée)

ANNEXE 2- Pièce jointe au courriel ci-dessus

La commune de Combrée a délégué un portage foncier à la SPLA Anjou (délibération du Conseil Municipal du 13/11/2013, entérinée par la Communauté de Communes les 26/11/2013 et 17/12/2013).

Je viens de l'apprendre fortuitement. Voici mes questions.

Sur la forme :

- Pourquoi Jean-Louis Roux, Maire de Combrée, ne nous a-t-il pas informés (particulièrement, Zide et l'Amicale) de ses intentions de déléguer un portage foncier à la SPLA Anjou,
 - lors de notre déjeuner du 6 novembre 2013 ;
 - jusqu'à ce jour ?
- Pourquoi ce silence de quatre mois de la mairie en direction de ses partenaires déclarés lors du bicentenaire en 2010 ?
- Selon ce que m'a indiqué cette semaine M. Forestier, il avait été envisagé précédemment par M. Roux, comme piste possible, de faire appel à un organisme spécialisé (*pour un portage sur le foncier*).
- Nous informer que la décision avait été prise aurait permis aux partenaires de tenir compte de ce choix.
- Pourquoi aucune communication sur ce dossier - essentiel et prioritaire pour l'avenir de la commune - n'a-t-elle été produite en direction de la population ?

Sur le fond :

- Le 27 octobre 2012 lors de l'A.G. de l'Amicale en présence de M. Forestier, un document de travail réalisé par M. le Maire (*précisant qu'il s'agissait d'une démarche de réflexion globale, mais ni débattue ni décidée en conseil municipal*) proposait les contours possibles d'un scénario d'aménagement. Pourquoi cette piste de travail rendue publique par l'Amicale (Lettre de Liaison N°10 avril 2013) n'a-t-elle jamais été à nouveau évoquée ?
- Ce projet tenait compte d'une dynamique municipale sur toute la partie Est du collège, avec la reconversion de la salle Augustin et du bâtiment Esnault, du plateau sportif (parcelle AD 80) et de la grande prairie (parcelles AD 11 et AD 13). L'idée de raser le gymnase – partagée par tous - est venue plus tard. Compte tenu de l'accord de principe de Zide d'aller dans cette direction, pourquoi le portage foncier délégué à la SPLA Anjou ne retient-il que les parcelles sans bâtiment ?
- Pourquoi le périmètre de ce portage foncier abandonne-t-il toute réflexion de la Commune et de la Communauté de communes sur les reconversions possibles des bâtiments rendant ainsi beaucoup plus difficile leur utilisation future ?
- Pourquoi l'entrée principale du collège et la petite prairie face au fronton (parcelle AD 158) ne sont-elles pas prises en compte dans ce portage ?
- Comment intéresser de futurs opérateurs à acquérir ou occuper tout ou partie des bâtiments existants dans un environnement de verdure exceptionnel (et donc capteur), si l'ensemble du potentiel foncier ne fait pas partie d'un projet cohérent à court, moyen et long terme respectueux de ce patrimoine architectural et historique ?

Dans ce contexte, je serais reconnaissant à Jean-Louis Roux de nous éclairer sur sa stratégie et ses projets afin de poursuivre ou non notre réflexion commune sur l'intérêt d'un Club d'Entreprises Mécènes pour Combrée abrité par La Fondation du Patrimoine. En effet, cet outil n'a plus du tout le même objet au vu des projets que nous venons de découvrir.

Patrick Tesson

ANNEXE 3- Document de présentation de l'ASMV à l'occasion de son AG du 29 mars

L'ancien collège de Combrée est un des monuments les plus emblématiques de l'histoire du Haut-Anjou segréen, marquant tout le paysage alentour. Ce patrimoine est aujourd'hui menacé.

Historique

Architecture de type monastique comprenant une belle chapelle néogothique du milieu du 19e siècle et entouré d'un parc arboré, il a été construit pour remplacer une petite école presbytérale fondée sous le 1er Empire, dans une contrée enclavée où la Chouannerie était encore active. Elaboré comme projet éducatif utopique structuré autour de principes d'hygiénisme et bénéficiant, aux côtés de Mgr Angebault, évêque d'Angers, d'un support national prestigieux (comte de Falloux, Mgr Dupanloup, Lacordaire, Montalembert), ce collège catholique, longtemps considéré comme le fer de lance de l'enseignement privé dans l'Ouest, a connu pendant près de deux siècles un développement constant en formant quelque 20 000 élèves, avant de fermer en 2005.

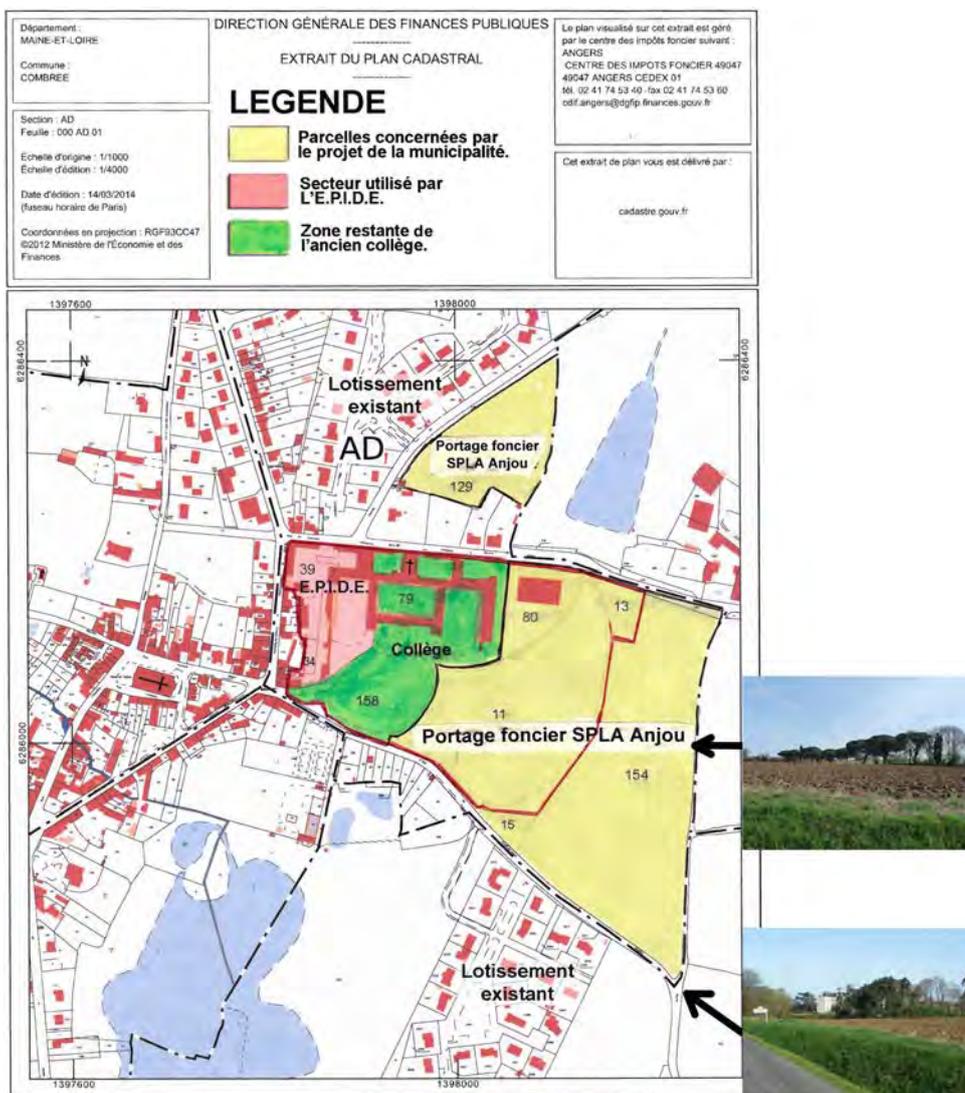
Il a été racheté par la Société 2 Ide pour y établir l'EPIDE, un centre d'insertion pour jeunes volontaires. Sur les 15000 m² que représente la surface bâtie, seule la partie de l'EPIDE a été rénovée. Pour les 10 000 m² restants, résolument fermés à ce jour, l'avenir est plus qu'incertain.

L'association

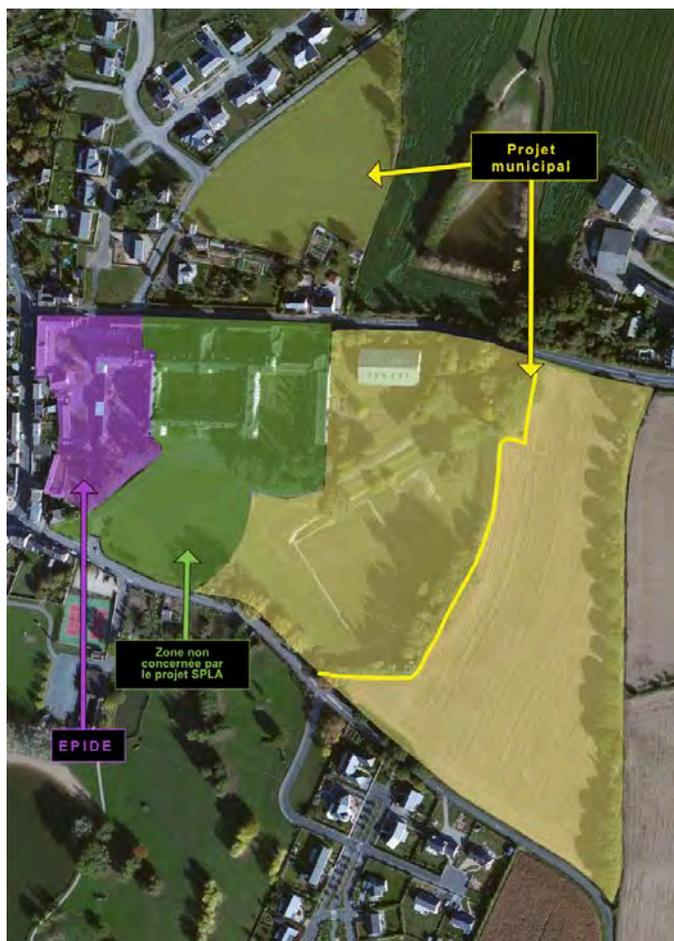
Nous cherchons à rassembler les habitants de Combrée et d'ailleurs, ceux qui sont attachés au collège et à son devenir et les amoureux du patrimoine autour de deux objectifs :

- **aider à concevoir un projet de reconversion raisonnée** de l'ancien établissement
- **anticiper sur les destructions éventuelles et aménagements** qui trahiraient l'esprit de la composition d'ensemble ou handicaperaient à jamais tout projet durable.

ANNEXE 4- Le portage foncier envisagé en page 16 par la commune



Simulations des espaces concernés par le projet municipal confié à la SPLA Anjou



Les 3 espaces Epide, Collège et Projet municipal



Ce qui pourrait se faire, « devant » le collège !



Les assemblées générales
ordinaire et extraordinaire
auront lieu
le samedi 25 octobre à 10h
à Bel-Air de Combrée

Sur le site de l'Amicale, tu peux payer ta
cotisation, t'inscrire à la lettre
d'information, acheter le DVD du bicen-
tenaire et le fascicule sur l'histoire du
collège, visiter le forum et, bien sûr,
nous contacter

La Lettre de Liaison de l'Association Amicale des Anciens Élèves de Combrée
Directeur de la Publication : Patrick Tesson, Siège social et toute correspondance :
1, avenue Jeanne-d'Arc - 49570 Montjean-sur-Loire - ISSN 1956-7464